



## **Information PRO 2023 n°14 – 05062023 – modifications des formulaires CERFA concernant les demandes d'autorisation d'urbanisme**

Les formulaires CERFA de demande d'autorisation d'urbanisme ont été modifiés en prenant en compte les dernières évolutions réglementaires.

Les nouveaux CERFA de demande d'autorisation d'urbanisme sont donc disponibles sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr).

Mes nouveaux formulaires sont notamment :

Certificat d'urbanisme

Déclaration préalable

Déclaration préalable de lotissement et autres divisions foncières

Déclaration préalable de maisons individuelles

Permis de construire

Permis de construire ou d'aménager modificatif

Permis de construire de maisons individuelles

Transfert de permis de construire

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Permis de démolir

Permis d'aménager

**Attention les numéros de CERFA ont été modifiés !**